



Paris, le 25 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grand débat national : après les annonces du président, le temps est désormais aux actions concrètes

Le président de la République a ce soir fait part des conséquences qu'il entend tirer du grand débat. Il a reconnu que la situation que vit la France est le fruit d'un manque de considération et d'un sentiment d'abandon, qui touchent aussi les territoires et leurs élus. L'hommage rendu par le président de la République aux maires est appréciable. Il doit se traduire enfin par la reconnaissance de la place particulière de la commune et sa clause de compétence générale dans la Constitution.

Tournant le dos aux propos stigmatisants sur les maires qui ont marqué le début de son quinquennat, le président a reconnu le lien privilégié qui unit les citoyens aux maires.

L'AMF prend acte de la volonté d'Emmanuel Macron d'engager un nouvel acte de décentralisation, comme elle l'avait elle-même proposé. Les maires de France ont formulé de nombreuses propositions concrètes en ce sens, qui sont depuis plusieurs semaines dans les mains du Gouvernement. Force est de constater qu'à ce stade, beaucoup de chantiers ont été ouverts par le Président, sans qu'il en précise les modalités de mise en œuvre. Le temps est désormais aux actions concrètes et à une véritable négociation sur leur contenu.

Il faut notamment clarifier la question du retour des services publics de l'État dans les territoires, qui est en contradiction avec la poursuite de la fermeture des trésoreries, par exemple. L'AMF prend acte de l'engagement du président de ne pas fermer d'écoles et d'hôpitaux. Ce que les maires constatent sur le terrain, c'est la fermeture de classes et de services hospitaliers. Ce point doit être clarifié.

Enfin, le calendrier choisi par le président de la République laisse perplexe. Annoncé pour le premier trimestre 2020, ce nouvel acte de décentralisation interviendrait en pleine élection municipale. Cela risque d'introduire une incertitude supplémentaire dans un scrutin déjà marqué par l'inconnu de la compensation de la taxe d'habitation.

L'AMF constate que le président de la République semble porter désormais une meilleure appréciation de la réalité des territoires, mais il faut désormais ne plus s'en tenir aux mots. Elle se tient à la disposition du Gouvernement pour enfin avancer sur l'ensemble de ces sujets.